

## JOURNAL

D E

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 21 DÉCEMBRE 1797.

*Suite de Paris, du 13 Décembre.*

Bonaparte veut en vain se soustraire aux poursuites des admirateurs; on l'épie sur tous les points; des piquets d'oisifs l'attendent sur tous les passages, à chaque coin de rue qui conduit de sa maison au Luxembourg. Une foule nombreuse a, du matin au soir, les yeux attachés sur ses fenêtres: chacun croit l'avoir autrefois connu, et chacun veut se rappeler à son souvenir. Il est accablé de demandes et de placets; hier il a reçu, de Paris seulement, deux mille lettres à-la-fois: l'un veut aller administrer la Cisalpine ou la Ligurienne; l'autre veut *fournir*, ou diriger l'armée d'Angleterre; celui-ci a vu le général dans sa jeunesse; il fut le compagnon de ses premières armes; peut-être ne se rappelle-t-on pas parfaitement de sa personne, mais il n'a jamais oublié son ancien ami, il devina sa gloire future. etc. etc.

*Soirée de Paris (tiré du Bulletin de Paris.)*

Il n'est encore que onze heures. Autrefois c'étoit le moment où les cris des cochers, le fracas des voitures annonçoient la sortie des spectacles. Tout Paris étoit alors en mouvement. Ici un souper splendide attendoit une société choisie d'aimables convives; on buvoit, on chantoit, et le jeu succédoit aux plaisirs de la table. Là, c'étoit un bal magnifique, où la richesse venoit étaler son luxe, la jeunesse ses grâces, et la beauté ses attraits. . . . .

Que les temps sont changés! il n'est encore que onze heures, et déjà Paris est un désert. Je viens de traverser la moitié de cette vaste cité: qu'ai-je rencontré? deux voleurs qui fuyoient devant une patrouille à cheval; une ronde d'officiers-supérieurs, qui m'a fait exhiber ma carte; un fiacre qui se rendoit tristement à son gîte, et une pauvre rentière qui,

les larmes aux yeux, m'a demandé quelque aumône pour avoir de quoi souper. . . . .

Tout dort en ce moment. Mais non, ce silence..... cette solitude..... c'est le silence de la mort..... c'est la solitude des tombeaux..... Les noirs soucis, les pâles chagrins bruissent autour de ma tête. Le sombre désespoir veille à toutes les portes; au sein de ce calme trompeur, personne ne dort.... L'honnête marchand songe au moyen d'acquitter les effets dont le terme expire au lendemain. Le négociant cherche un expédient pour relever son crédit qu'il a perdu. L'ouvrier sans travail réfléchit sur les ressources qui lui restent pour soustraire sa femme et ses enfans à l'affreuse misère. L'employé calcule ce que lui doit la nation, et ce qu'il doit lui-même à ses créanciers. L'agioteur combine une nouvelle spéculation qui va décupler son trésor, et centupler le nombre des malheureux. Le fournisseur embrouille ses comptes, et tâche de cacher ses prévarications dans les détours d'un dédale algébrique. L'intrigant médite une trame secrète qui puisse le conduire au but de son ambition. Tout veille, et le vice et la vertu.

*Suite des détails de la séance du Directoire.**Fin du discours du président.*

„Ainsi donc, le 18 Fructidor, objet des vœux de tous les sincères amis de la patrie, vint accroître les nombreuses défaites et la honte du gouvernement anglois: quel espoir lui reste-t-il maintenant? celui de diviser les Républicains entre eux, de diviser les Conseils, de diviser les membres du Directoire; c'est ce qu'il tente, ce qu'il suppose et ce qu'il fait publier partout; mais les Républicains, mais les dignes représentans, mais les premiers magistrats du peuple rendront vaines ces horribles intrigues, et leur union sera maltréable. J'en atteste le 18 Fructidor. La veille, on méditoit l'assassinat du Directoire, des Conseils et des généraux; on méditoit la honte et l'escl

vage du peuple françois; on méditoit une loi favorable aux émigrés, on méditoit, enfin, le rétablissement du trône sur les corps sanglans des fondateurs de la République. Le gouvernement se montre . . . il suffit . . . les traitres sont anéantis. Tout change alors; les autorités s'épurent, la justice renaît, les égorgemens cessent, l'espoir des Républicains se réveille, les réactions s'arrêtent, le calme se rétablit, l'ordre revient, la calomnie se cache, le royalisme frémit, et la signature de la paix est le complément de cette grande journée.

„Heureuse paix! tu deviens donc la garantie la plus certaine de la constitution du peuple françois; aussi, le Directoire saura la conserver pour le bonheur de la patrie. Hors de la constitution tout est orage, déchirement, massacre, tyrannie et esclavage. Brave armée d'Italie! nous avons entendu tes sermens; toutes les autres armées, toute la France, les ont répétés: fort de la volonté bien prononcée de la nation, le Directoire veillera donc sur toutes les ambitions; il les connoît toutes, il les réprimera toutes. Il ne souffrira, ni altération, ni extension inconstitutionnelle; les masques d'un faux républicanisme ne lui en imposeront pas. Il reconnoîtra l'amour de la République dans l'exercice des vertus, et dans le respect pour les loix. Le royalisme n'échappera pas à sa surveillance sous le feint enthousiasme de la liberté. En vain il prodigue aujourd'hui d'insipides éloges aux mêmes hommes que naguère il abreuvoit d'outrages. Les républicains connoissent toute la perfidie de ce nouveau moyen, et n'oublient pas que l'échafaud est entre eux et le trône!

„Qu'ils renoncent donc à tout espoir, ces conspirateurs incorrigibles, ces esprits turbulens et inquiets qui se flattent d'une division imaginaire, et espèrent en recueillir les fruits. Le Directoire est unanime, il a l'œil ouvert sur leurs démarches: union de républicanisme, de forces, de courage, de principes, d'intentions, de volontés et d'estime réciproque; tel est l'esprit du gouvernement, tel est le roc inébranlable contre lequel toutes les factions viendront se briser. Que toutes les anarchies royales s'anéantissent donc; que tous les hommes utiles sortent d'une apathie qui les déshonore; que toutes les vertus, que tous les talens se pressent autour d'un gouvernement qui les cherche et les appelle: que toutes les fiertés se composent de l'honneur national: que tous les orgueils disparaissent devant l'honorable titre de citoyen et de membre de la grande nation. Que le bonheur public soit désormais une lutte où chacun ambitionne la gloire de remporter le prix.

„Français! voilà le spectacle qu'à leur retour vous devez offrir aux généreux défenseurs de la République: c'est la récompense qu'ils attendent de leurs longs et pénibles travaux. Il n'est qu'une réception digne d'eux, c'est à la félicité publique à faire les honneurs de la patrie aux enfans chéris de la victoire. Le moment est arrivé de leur rendre compte de la liberté qu'ils ont si vaillamment défendue. Qu'ils la retrouvent par-tout, dans nos cœurs, sur nos lèvres, dans nos temples, dans nos institutions, dans nos fêtes, dans les campagnes comme dans les cités; et forcez ainsi les favoris de la gloire à dire, en vous voyant: nous avons vaincu pour des hommes libres.

„Enfin couronnez, citoyen général, une si belle vie, par une conquête que la grande nation doit à sa dignité outragée. Allez, par le châtimement du cabinet

de Londres, effrayer les gouvernemens insensés qui reteroient encore de méconnoître la puissance d'un peuple libre. Votre cœur est le temple de l'honneur républicain; c'est à ce puissant génie qui vous embrase, que le Directoire confie cette auguste entreprise. Que les vainqueurs du Pô, du Rhin et du Tibre marchent sur vos pas; l'Océan sera fier de les porter; c'est un esclave indompté qui rougit de ses chaînes; il invoque, en mugissant, le courroux de la terre contre le tyran oppresseur de ses flots. Il combattra pour vous; c'est à l'homme libre que les éléments sont soumis. Pompée ne dédaigna pas d'écraser les pirates: plus grand que ce Romain, allez enchaîner ce gigantesque forban qui pèse sur les mers; allez punir dans Londres des outrages trop long-tems impunis. De nombreux adorateurs de la liberté vous attendent; vous êtes le libérateur que l'humanité outragée appelle par ses cris plaintifs.

„A peine l'étendard tricolor flottera-t-il sur ces bords ensanglantés, qu'un cri unanime de bénédiction annoncera votre présence; et apercevant l'aurore du bonheur, cette nation généreuse vous accueillera comme des libérateurs qui viennent, non pour la combattre et l'asservir, mais mettre un terme à ses maux. Vous ne trouverez d'ennemi que le crime. Le crime seul soutient ce gouvernement perfide; terrassez-le, et que bientôt sa chute apprenne au monde que si le peuple françois est le bienfaiteur de l'Europe, il est aussi le vengeur des droits des nationaux.“

Nous ne rapporterons point le discours prononcé par le ministre de la guerre, lorsqu'il présenta au Directoire le général Joubert et le chef de brigade Andreossi. Ce discours, ainsi que celui du général Joubert, ne sont presque qu'une répétition de ceux que nous avons publiés. Le drapeau de l'armée d'Italie présenté par ces officiers, offroit des inscriptions qui rappellent les exploits de cette armée. On lit d'un côté: *A l'armée d'Italie, la patrie reconnoissante.* — Sur l'autre côté, le nom de tous les combats qu'a livrés et de toutes les places qu'a prises l'armée d'Italie. On remarque entr'autres les inscriptions suivantes: „150,000 prisonniers. — 17 drapeaux. — 5,500 pièces de siège. — 600 pièces de campagne. — 5 équipages de ponts. — 9 vaisseaux de ligne de 64 canons. — 12 frégates de 32. — 12 corvettes. — 18 galères. — Armistice avec le Roi de Sardaigne. — Conventions avec Gènes. — Armistice avec le duc de Parme. — Armistice avec le duc de Modène. — Armistice avec le Roi de Naples. — Armistice avec le Pape. — Convention avec le grand-duc de Toscane. — Traité de paix de Tolentino avec le Pape. — Préliminaires de Leoben. — Convention de Montebello avec la République de Gènes. — Traité de paix avec l'Empereur à Campo-Formido. — Donnée la liberté aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Mantoue, Brescia, Bergame, Crema, d'une partie du Veronais, de Chiavenna, Bormio, et de la Vallée

line; au peuple de Gènes, aux siefs impériaux; aux peuples des départemens de Corcyre, de la Mer-Egée et d'Ithaque. — Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, Corrège, Albani, des Carraches, Raphaël, Léonard du Vinci etc.,

Le président, en recevant ce drapeau, prononça un second discours dans le même sens que le premier. Lorsqu'il eut achevé, tous les membres du Directoire donnèrent l'accolade au général Joubert et au chef de brigade Andreossi, qui prirent place ensuite sur des sièges en face de celui de Buonaparte. Le conservatoire de musique exécuta alors le *chant du départ*. Tandis que l'assemblée y applaudissoit, on présenta au Directoire le guidon des grenadiers à pied et à cheval composant sa garde constitutionnelle. Le président y attacha les cravattes, et donna l'accolade fraternelle au cit. Jubé, commandant en second la dite garde. Après cette cérémonie, le Directoire se mit en marche pour rentrer dans son Palais. Le cortège retourna dans le même ordre qu'il étoit venu. Le général Buonaparte fut salué par les mêmes acclamations qui l'avoient accueilli à son arrivée.

Voici les toasts portés pendant le dîner :  
1°. Au peuple françois et à la liberté. — 2°. A la République, à la victoire et à la paix. — 3°. A la constitution de l'an 3: puissent tous les françois demeurer unis autour d'elle! périssent toutes les factions qui voudroient l'anéantir! — 4°. Au corps législatif.... et au Directoire, a dit le président du conseil des 500 en se levant: Que ces deux autorités soient réunies dans nos vœux, comme elles le sont essentiellement dans leur commun et constant amour pour la République. — 5°. A tous les magistrats républicains. — 6°. Aux armées triomphantes et à tous les généraux qui les ont conduites à la victoire. — 7°. Au serment du jeu de pauline, au 14 Juillet, au 10 Août, au 9 Thermidor, au 15 Vendémiaire et au 18 Fructidor. — 8°. A la mémoire des citoyens, des magistrats et des guerriers qui ont péri pour défendre la liberté, et à tous ceux qui ont souffert pour elle. — 9°. Aux vertus domestiques, à l'amour ardent et désintéressé de la patrie, et aux institutions morales et politiques qui viennent à leur appui. — 10°. Aux puissances amies et alliées de la République françoise. — 11°. Aux progrès des lumières et des arts, à la prospérité de l'agriculture et du commerce. (Nous avons rapporté le 12ème),

#### De Strasbourg, le 17 Décembre.

Il se trouve ici depuis quelques jours un envoyé de la république Cisalpine, qui attend l'arrivée du général Buonaparte de Paris, pour délibérer avec lui sur des objets importants.

Le quartier-général de l'armée du Rhin, dont le général Augereau a le commandement, en conséquence de l'arrêté du Directoire du 9, sera transféré d'Offenbourg à Colmar. Celui du général Hatri qui commande l'armée de Mayence, sera établi instantanément à Alzei.

Suivant les lettres de Bâle, le corps de troupes françoises sous les ordres du général Saint-Cyr, a dû occuper ce même jour les dépendances du ci-devant évêché de Bâle, savoir: le Munsterthal, l'Erguel, l'abbaye de Bellelay, la seigneurie de Diesse, la mairie d'Orvin et Neuveville, sur le lac de Biel, ainsi que le territoire de cette ville. Les françois ne prendront point possession de Biel, mais toutes les propriétés que le ci-devant évêque de Bâle y avoit, seront saisies et vendues au profit de la république françoise. Le chargé d'affaires de France a prévenu préalablement la ligue helvétique de tous ces évènements. — Le cit. Adelasio, ministre de la république Cisalpine près les cantons Suisses, est arrivé le 15 à Bâle.

Le citoyen Bacher a adressé au sénat de Bâle une lettre, dans laquelle il lui donne de nouvelles assurances de l'amitié du Directoire françois, en ajoutant que tous les bruits qui ont couru d'un démembrement de la Suisse, ou de l'envahissement du pays de Vaud, sont entièrement dénués de fondement. La France garantit à la Suisse son indépendance.

Le grand conseil de Zurich a arrêté que l'éloignement des émigrés et prêtres françois seroit différé jusqu'à la diète extraordinaire. Cette décision ne peut manquer de déplaire au gouvernement françois. Il y a tous les jours plus d'apparence, qu'il s'opérera dans peu un grand changement dans la constitution de différens cantons; l'esprit de mécontentement se manifeste même déjà dans quelques parties de celui de Zurich. L'on apprend de cette dernière ville, que M. de Castelberg, capitaine provincial, y est arrivé comme député des trois ligues, pour demander de l'assistance contre les habitans de la Valteline, qui menacent d'une invasion la commune de Püseli.

Toutes les personnes faisant partie de l'ambassade angloise à Berne, ont été rappelées.

L'on dit que la république Cisalpine enverra aussi son contingent à l'armée d'Angleterre.

*De Rastadt, le 17 Décembre.*

*Lettre adressée par Son Exc. M. le baron d'Albini, ministre Directorial de Mayence, aux ministres plénipotentiaires françois.*

Citoyens ministres !

Tandis que des ordres suprêmes de Sa Majesté l'Empereur m'appellent à une députation de l'Empire qui doit traiter avec vous de la paix, et que je me trouve effectivement ici pour cet objet, depuis le 17 Novembre, les rapports les plus allarmans me parviennent de toutes parts depuis plusieurs jours, et m'annoncent que les troupes impériales, et même les contingens de Sa Majesté, avec toute leur artillerie, évacuent à la hâte les forteresses frontières de l'Empire, pour se retirer derrière le Lech; et que par contre, les troupes françoises, en franchissant tout-à-coup la ligne fixée par l'armistice arrêté formellement pour 15 jours entre nos généraux et ceux de la république françoise, se sont non seulement déjà emparées de tout le pays de la rive gauche du Rhin occupé jusqu'ici par les troupes allemandes, mais qu'aussi les troupes impériales ont fait subitement place aux troupes françoises dans les villages qui entourent la ville de Mayence sur la rive droite du Rhin, et que même plusieurs contingens d'autres Etats de l'Empire, ont dû quitter la ville et forteresse de Mayence; de sorte qu'elle se trouve cernée de deux côtes et dénuée de troupes et d'artillerie.

Je sais aujourd'hui assez positivement que tout ceci a été arrangé finalement ici le 1<sup>er</sup> de ce mois (le 11 Frimaire) sans que j'en fusse averti en aucune manière. Jugez, citoyens ministres, de l'étonnement que j'ai dû éprouver, en voyant, pendant mon absence de Mayence et dans un moment où je me trouve ici avec la députation de l'Empire dans l'intention de conclure une paix avec la république françoise sur la base de l'intégrité de l'Empire, qui nous a été annoncée par le chef-suprême de cet Empire même; en voyant, dis-je, occuper le pays de Worms et de Mayence et cerner cette dernière place.

Je suis dans une ignorance absolue de ce qui s'est passé à Udine; mais je suis stupéfait de tout ce qui se passe sous mes yeux. Jamais, non jamais le chef-suprême de l'Empire n'a voulu ou n'a pu prévoir même, qu'en retirant ses troupes on n'accorderoit pas aux nôtres la continuation de l'armistice dont elles et nos pays ont joui jusqu'ici. Je ne puis non plus me persuader qu'une nation grande et puissante pourroit vouloir nous surprendre et profiter du moment où la retraite subite des

troupes impériales avec toute leur artillerie, nous met hors de mesures de défense. Je ne saurois croire que le gouvernement françois, qui ne veut être que loyal, juste et généreux, surtout envers des Etats plus foibles, puisse trouver glorieux de s'emparer de cette manière du seul boulevard de l'Empire, d'une forteresse qui a su résister pendant quatre ans de suite à tous les efforts de ses troupes. Je ne peux donc m'imaginer qu'il puisse être question dans ce moment d'hostilités contre la ville et forteresse de Mayence.

En tout cas, citoyens ministres, je trahirois mon devoir le plus sacré, si j'omettois de réclamer auprès de vous le maintien de l'armistice, qui ne peut pas nous être refusé. Je vous supplie, citoyens ministres, de porter ma présente réclamation au Directoire, qui certainement remédiera aux griefs dont mes obligations m'ont prescrit de faire l'exposé. Je vous prie en même tems d'en donner connoissance à vos généraux commandans, pour qu'ils arrêtent en attendant toute hostilité.

Rastadt le 14 Décembre 1797.

*L. B. d'Albini*, ministre de Son  
Altesse Electorale de Mayence.

*De Rastadt, le 18 Décembre.*

Les ministres françois viennent de recuser les pleins-pouvoirs de la députation de l'Empire, comme étant insuffisans. Ils exigent des pleins-pouvoirs illimités, et non circonscrits par l'intégrité de l'Empire; à défaut de quoi ils ne veulent entrer en aucune relation avec la députation; cette dernière vient de s'adresser à ce sujet à la diète de l'Empire et au ministre plénipotentiaire de S. M. Impériale.

Un courrier arrivé de Paris apporte la nouvelle que le général en chef Buonaparte arrivera demain ou après-demain au plus tard.

*De Worms, le 18 Décembre.*

Il continue d'arriver des troupes françoises de l'Alsace, qui se portent directement sur Mayence. On assure que deux officiers du génie françois, nommés Sabathier et Dovane se trouvent depuis le 8 dans cette forteresse, pour recevoir les plans, cartes et autres papiers qui la concernent. L'on avoit dit que les François occuperoient Mayence le 20; mais il paroît que cette prise de possession n'aura lieu qu'après le retour du général Buonaparte. — Hier, il est arrivé ici plusieurs douaniers françois, en vertu de l'arrêté du Directoire qui ordonne que les douanes seront reculées jusqu'au Rhin. L'on dit aussi qu'il a été vu aux environs de Grunstadt des officiers françois occupés à lever le plan de ce pays.